ADMINISTR. RÉDACTION
29, rue Marsoulan, Paris (12e). Tél. : DIDerot 85-35 (3 lignes groupées). Adresse télégraphique : LACIFRAL, Paris. Compte chèques postaux : n° 702-66, Paris. Registre du Commerce, Seine n° 216-468 B.

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE
BI-MENSUEL

N° 94 — 31 JUILLET 1944 — 12 Fr.

ABONNEMENTS
France et Colonies : Un an, 180 fr. — *Union Postale :* 300 fr. — *Autres Pays :* 375 fr. — Pour tous changements d'adresse, nous envoyer l'ancienne bande et *QUATRE* francs en timbres-poste.

TOBIS PRÉSENTE LE 1er FILM DE SON PROGRAMME **1944-1945**

UN ROMAN PASSIONNANT * * * UNE MUSIQUE INCOMPARABLE * * * UNE VIE PRODIGIEUSE * * *

LES AMOURS de MOZART

En complément de programme
un sensationnel document
en couleurs
"COULEURS PROTECTRICES"

TOBIS

WIEN FILM

très grand film EN EXCLUSIVITÉ AU NORMANDIE

COMMUNIQUÉS OFFICIELS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINEMATOGRAPHIQUE

INDUSTRIES TECHNIQUES

IMMEUBLES EVACUES PAR ORDRE POUR RAISON MILITAIRE

Si ces immeubles ne sont pas détruits, les propriétaires pourront recevoir des Préfectures des indemnités égales à celles prévues pour les immeubles requis mais non occupés, c'est-à-dire qui couvrent les frais en laissant un léger bénéfice.

Lorsque l'immeuble est détruit par les autorités d'occupation pour raison militaire, il s'agit de dommages d'occupation dont la charge n'est pas encore réglée par la Commission de Wiesbaden. Les propriétaires pour sauvegarder leurs droits déposeront un dossier pour ordre à la Préfecture du lieu de situation de l'immeuble.

PRIVATION DE JOUISSANCE DES IMMEUBLES IMPOTS

Tous les immeubles dont la jouissance est devenue impossible (région interdite, évacuation par ordre, réquisition française ou allemande) sont dégrevés d'office de la Contribution Mobilière.

Le dégrèvement de l'impôt foncier n'est accordé qu'aux seuls immeubles dont la privation d'usage n'a pas entraîné paiement d'une indemnité correspondante.

IMPOTS SUR LES B. I. C. : DEDUCTION DES SOMMES VERSEES A UN COMITE SOCIAL

Par lettre du 11-5-44 à l'Office des comités sociaux, la Direction Générale des Contributions Directes a prescrit que les sommes versées par les Chefs d'entreprises aux comités sociaux pourront être admises en déduction pour l'établissement de l'impôt sur les B.I.C., à la condition que les règles ci-après soient respectées :

1° Le Comité social devra avoir été agréé par le Comité social local ou si celui-ci n'est pas encore constitué avoir été déclaré à l'Inspection du Travail ;

2° Les sommes versées devront faire l'objet d'un virement à un compte chèques postaux ou à un compte bancaire ou à un livret de Caisse d'épargne ouvert au nom du Comité ;

3° Les personnes autorisées à tirer sur ce compte devront être mandatées par le Comité social et être étrangères au personnel comptable de l'entreprise ;

4° Le Comité social devra tenir une comptabilité sur livres cotés et paraphés par l'Inspecteur du Travail ou par le maire ;

5° Les statuts devront prévoir qu'en aucun cas les sommes versées ne pourront faire retour à l'entreprise ;

6° Le Chef d'entreprise devra s'engager à ne jamais revendiquer la propriété des subventions versées par lui au Comité social.

INDUSTRIES TECHNIQUES

VALIDATION DES CARTES PROFESSIONNELLES

Le service des Industries techniques du C.O.I.C. communique :

Les titulaires de « cartes d'identité professionnelles » délivrées par le service des Industries techniques sont priés de faire parvenir d'urgence leur « carte professionnelle » afin d'y faire apposer la vignette de validité du deuxième semestre 1944.

ATTRIBUTION DE CONTINGENTS DE METAUX NON FERREUX

La Section des Métaux non Ferreux, par sa circulaire n° 5.187 C.F. LB.JP du 5 juillet, nous communique :

A partir du mois de juillet et jusqu'à nouvel avis, j'ai décidé, en raison des circonstances, de ne plus attribuer de contingents de métaux non ferreux. L'état actuel des fabrications et surtout des transports, m'interdit en effet toute prévision relative à l'utilisation de mes ressources, et recule au delà des délais raisonnables les probabilités de livraison des commandes que l'attribution de nouveaux contingents antérieurs suffisent à répondre pendant de longs mois aux possibilités industrielles actuelles.

Je me réserve cependant de délivrer quelques licences, pour permettre la passation de commandes nouvelles, à la double condition qu'il s'agisse des besoins essentiels et urgents du pays, et que les livraisons correspondantes apparaissent possibles. Il vous appartiendra de me présenter les demandes de licence, en les appuyant des justifications utiles.

Veuillez agréer...

Le Répartiteur :
P. JULIEN.

MONNAIE-MATIERE PERIMEE

Le service des Industries techniques rappelle aux ressortissants du C.O.I.C. qu'en application de la Décision générale n° 49 les billets de monnaie-matière perforés au 30-9-43, 31-12-43, 31-3-44 et 30-6-44 sont périmés à la date du 30 juin 1944.

En conséquence, et selon la Décision n° 74 du 28 juin 1944 de l'O.F.F.A., les détenteurs de monnaie-matière dont la validité expire le 30 juin 1944 pourront, jusqu'au 1er octobre 1944, remettre cette monnaie-matière au service des Industries techniques du C.O.I.C., qui la portera en compte à leur nom. Le répartiteur se réserve de décider ultérieurement s'il y a lieu ou non de débloquer tout ou partie des comptes sur le crédit ainsi ouvert et de faire des attributions de monnaie-matière.

Nous attirons l'attention sur le fait que tout billet qui sera retourné au Comité d'Organisation devra être dûment endossé.

EXPLOITATION

REPARTITION DE LUBRIFIANTS DU 3e TRIMESTRE 1944

Par décision du répartiteur, chef de la section du pétrole et des carburants, en date du 11 juillet 1944, la répartition des huiles de lubrification sera désormais assurée par les services départementaux de répartition des produits du pétrole dans chaque préfecture pour les zones occupées et Sud de la France, à l'exception des départements de la Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, pour lesquels elle reste assurée par les soins du C.O.I.C.

Pour leurs besoins du troisième trimestre, MM. les exploitants situés en dehors des trois départements de la région parisienne devront adresser une demande écrite au S.D.R.P.P. de leur préfecture en justifiant du caractère prioritaire de leur activité (contingent alloué en matière d'énergie électrique).

CONTROLE TECHNIQUE

ESSAIS DE QUALITE CLASSE A AMPLIFICATEURS

Dans son numéro du 18 mars dernier, le journal *Le Film* a publié les conditions dans lesquelles le Laboratoire du Contrôle Technique du C.O.I.C. était en mesure de procéder à l'*Essai de Qualité* sur les amplificateurs destinés à l'équipement sonore des salles d'exploitation cinématographiques.

Dès à présent, les marques suivantes ont fait l'objet d'un Essai de Qualité pour les amplificateurs dont le type est indiqué dans la référence de l'Essai :

Ch. Olivères	A.11	H.8
Film et Radio	A.12	B.30 (344)
Victoria Electric	A.13	HF.456
A. Debrie	A.14	MS.24
Pathé Cinéma	A.15	ST.42-15
Philips Cinéma	A.16	1303.C.
Hortson	A.17	125.C.

Rappelons que l'Essai de Qualité précise en particulier la puissance modulée réelle de l'amplificateur au taux de distorsion harmonique de 2 % ainsi que la répartition de la distorsion linéaire sur la gamme du spectre acoustique.

FILMS D'ESSAIS 35 MM. TYPES A ET B ET 16 MM. TYPE AB

Ainsi qu'il a été annoncé, le Contrôle Technique du C.O.I.C. a procédé à l'établissement de films d'essais dans les formats 35 mm et 16 mm, aux fins de constituer une base précise de contrôle dans le réglage et la mise au point des équipements de projection cinématographique. Il nous paraît utile de détailler ci-dessous les éléments constituant les deux films d'essais établis en format 35 mm :

Type A : *Image et son.*

Figure de cadrage.
Etoile de mise au point.
Réseau quadrillé de distorsion et filage.
Sol de piano, contrebasse, flûte et batterie.
Sélections d'images avec dialogues, chants, orchestre symphonique et musique de jazz.

Type B : *Fréquences acoustiques.*

Bandes de réglage latéral modulées à 30 et 1000 pps.
Bande de réglage au foyer modulée à 7000 pps.
Bande de référence modulée à 1000 pps.
Bandes de fréquences acoustiques modulées à 30, 50, 70, 100, 200, 300, 500, 1000, 2000, 3000, 4000, 5000, 6000, 7000, 8000 pps.

Le film d'essai 16 mm type AB rassemble en une seule bande de 120 mètres les éléments des deux films précédents, les images ayant été tirées par réduction optique et les pistes sonores par réenregistrement électrique, dans les conditions normales d'édition des films de format réduit livrés à la petite exploitation.

DISTRIBUTION

COPIES EGAREES

● Le Service Format Réduit de la Société des Films « Minerva » nous informe que les programmes des films suivants ont été égarés :

Vacances payées et son complément *Chartres* (copie 4) expédiée le 28 avril au **Cinor** à Lesquielles-St-Germain (Aisne), et qui n'est jamais parvenue à son destinataire.

Fièvres et son complément *Mystères des Ondes* :

1° (Copie 2) en retour du cinéma **Pathé** à Beaumont-du-Gâtinais (Loiret), réexpédiée par le client le 2 mai, non rentrée à ce jour.

2° (Copie 8) expédiée le 25 avril dernier à M. Schliesmann, Homme de Confiance du Camp des Internés Civils américains, à Clermont-sur-Oise (Oise) et qui n'est jamais parvenue à son destinataire.

● De même, les films suivants de la Société « Sirius » ont disparu dans le parcours de Paris à Saint-Aubin-sur-Mer :

1° *Chèque au Porteur* (copie 18) ;
2° *Jeux nautiques* (copie 8) ;
3° *De la Mélodie au Jazz* (copie 25).

● La Compagnie Commerciale Française Cinématographique nous informe que les copies suivantes ont été égarées :

L'Amant de Bornéo et *Bourbonnais*, expédiées par le Théâtre de Vendôme.

L'Homme qui cherche la Vérité et *Toros andalous* expédiées par le Select d'Amiens.

Circonstances Atténuantes et *Ile des Périls* expédiées par Saint-Romain-de-Colbosc.

● De même, les Films Minerva nous informent que les copies suivantes ont été égarées :

Cap au Large et *Mains Françaises* expédiées le 19 mai du Cinéma La Tour d'Auvergne à Rennes (Ille-et-Vilaine).

● La Société ZENITH-FILM nous informe qu'une copie du film *Le Chevalier noir*, et son complément *Chiens policiers*, expédiée le 2 juin, par colis express, par Bruitte et Delemar, à son siège de Paris, a été égarée en cours de route.

Prière à tout distributeur susceptible de donner des renseignements sur ces copies de bien vouloir le faire, soit directement à la Maison de distribution intéressée, soit au C.O.I.C. Section « Distribution ».

PREMIÈRES REPRÉSENTATIONS

PARIS

MERCREDI 19 JUILLET 1944

PARAMOUNT. — **L'Enfant de l'Amour** (Consortium du film).

L'APOLLO D'ANGOULÊME DÉTRUIT PAR LES BOMBARDEMENTS LE « SELECT » ENDOMMAGÉ

Bordeaux. — **Lors du bombardement de cette ville, fin juin, le cinéma « Apollo », appartenant à la Société Deschamps, a été complètement détruit ; seule la façade a été épargnée. Cet établissement, incendié en 1939, avait été complètement reconstruit en 1940.**

En outre, le « Select », appartenant à la même Société, a, lui aussi, été particulièrement victime de ce bombardement ; seule, la façade a subi d'assez gros dégâts.

M. Michel Deschamps a pris déjà toutes dispositions en vue, la guerre terminée, de reconstruire ces salles en y apportant encore plus de soins et de confort.

Gérard COUMAU.

Nouvelles des exploitants normands

● Nous avons reçu de bonnes nouvelles de M. Albert Leboyteux, directeur des cinémas « Trianon » et « Eden » de Caen, qui a pu s'échapper de la fournaise avec une partie de son personnel.

Lors de son départ, l' « Eden » était complètement pulvérisé, ainsi que le domicile particulier de M. Leboyteux. Il y a tout lieu de croire que la salle du « Trianon » a subi le même sort.

M. Leboyteux est actuellement replié dans le Lot, où on peut le joindre à l'adresse suivante :

Monsieur LEBOYTEUX,
Aux bons soins du Crédit Lyonnais,
CAHORS (Lot).

● Nous avons reçu également de bonnes nouvelles de M. Penez, directeur du Cinéma « Majestic » à Saint-Lô, qui avait pu quitter la ville avec sa femme.

Il reste évidemment sans cinéma, sans maison et sans rien, mais sain et sauf.

AGENDA DE LA PRODUCTION

Du 1er au 31 juillet 1944

FILMS TERMINES

20 juill. 44 — LA CAGE AUX ROSSIGNOLS (*S.N.E.G.*).
29 juill. 44 — PAMELA (*S.P.C.-Tramichel*).

Victoria -Electric
MATÉRIEL ET ACCESSOIRES
35 et 16 m/m
5, rue Larribe-Paris-8e
LABorde 15-65

EXPLOITANTS !
profitez de la fermeture de votre salle pour remplacer votre matériel défectueux.
MOVIPHOT
Revendeur de matériel cinématographique
5, rue Lincoln, Paris-8e
ELY. 10-81 BAL. 43-87
TOUT LE MATÉRIEL CINÉMA 16 et 35 m/m
NEUF et OCCASION
Projecteurs — Amplis — Fauteuils

A TOULON, SUR 21 SALLES CINQ SEULEMENT SONT INTACTES

Marseille. — Après les six attaques aériennes dont Toulon a été l'objet, la ville est fortement touchée et sinistrée. Au lendemain du bombardement du 5 juillet, n'avaient pas été atteints : le « Regina », le « Kursaal », l' « Odéon », le « Trianon » et les « Variétés ».

Les salles détruites étaient : l' « Eden », le Capitole », le « Mogador », le « Studio 66 », le « Comœdia », le « Pax ».

Les salles sinistrées ayant cessé provisoirement toute exploitation sont : le « Lafayette » (fermé depuis le 4-2-44) ; le « Rex » (fermé depuis le 11-3-44) ; le « Star » (fermé depuis le 5-7-44) ; le « Gaumont » (fermé depuis le 5-7-44) ; l' « Eldo » (fermé depuis le 5-7-44 faute de courant).

Sont endommagés, mais continuent leurs séances : le « Casino », le « Femina », le « Mirabeau » et le « Cinévog ».

Si l'on songe que Toulon compte actuellement 30.000 habitants sur 160.000, on constate que l'exploitation cinématographique de cette ville est réduite à peu de chose.

René Monduel.

La fermeture des cinémas de Paris, Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne

La fermeture des cinémas de Paris et des départements de la Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, fixé par l'arrêté du 22 juillet 1944 du Ministère de la Production industrielle pour la période du 23 au 30 juillet, est prolongée jusqu'au 6 août inclus.

On espère que, après cette date, une réouverture des salles pourra avoir lieu deux ou trois jours par semaine.

Le 8 août, au Paramount « CARMEN » sera projeté au profit des techniciens

Le mardi 8 août aura lieu, à Paris, à 18 h. 30, au Paramount, une représentation unique du film *Carmen*, la grande réalisation de Christian-Jaque, avec Viviane Romance, Jean Marais, Lucien Coedel, Lucien Bertheau.

C'est au profit des techniciens du film que sera donnée cette représentation exceptionnelle, à laquelle, en un geste de fraternelle solidarité, assisteront toutes les vedettes de l'écran.

En première partie, l'orchestre des Concerts Pasdeloup, sous la direction de Maurice-Paul Guillot, donnera une sélection des principaux airs de *Carmen*.

Le film *Carmen* — qui a été obligeamment prêté par la société Scalera Films — ne devait être projeté au public que lorsque les circonstances auraient permis un retour à une exploitation normale ; c'est donc une représentation unique et exceptionnelle à laquelle tous ceux qui attendent la sortie de ce grand film ne manqueront pas d'assister. Le prix des places a été fixé de 500 à 1.500 fr. et la location est ouverte au Syndicat des Techniciens, 92, Champs-Eysées (2e étage) et chez Discina, 128, rue La Boétie.

Une dérogation ayant été obtenue, le gala aura lieu malgré la fermeture des spectacles.

NOUVEAUX FILMS PROJETÉS

L'ENFANT DE L'AMOUR

Comédie dramatique
avec **Gaby Morlay, François Perrier, Aimé Clariond,**
CONSORTIUM DU FILM — 110 min.

Origine: Française. **Production:** Consortium de Production de Films. **Réalisation:** Jean Stelli. **Direct. de prod.:** Aimé Frapin. **Auteurs:** *Pièce* de Henry Bataille. *Adapt.:* H.-André Legrand. *Dialogue:* Marc-Gilbert Sauvajon. **Musique:** René Sylviano. **Chef opérateur:** Marcel Grignon. **Décors:** Claude Bouxin. **Son:** Louis Perrin. **Montage:** Claude Nicole. **Studios:** Boulogne. **Interprètes:** Gaby Morlay, François Périer, Aimé Clariond, Claude Génia, Martial Rebe, Liliane Bert, André Bervil, Charles Vissières, André Carnège, Jean Daurand, **Sortie en exclusivité:** Paris, 19 juillet 1944, Paramount.

Le réalisateur du « Voile Bleu », Jean Stelli, vient de réussir avec cette nouvelle adaptation cinématographique de la pièce d'Henry Bataille, un film émouvant et soigné d'une bonne tenue, qui a le mérite d'être extrêmement public. Cette pièce, naguère créée au théâtre par Réjane, et interprétée maintenant avec beaucoup d'émotion et de finesse par Gaby Morlay, expose le conflit dramatique d'une mère, actrice renommée, partagée entre son amour pour son fils dont elle cachait l'existence et son attachement pour l'homme qu'elle aime. Cette situation mélodramatique se prête à des incidents, à des coups de théâtre inattendus et à des scènes particulièrement prenantes. Elle se conclut ici par une double fin heureuse et résolument optimiste. L'interprétation de Gaby Morlay est poignante ; celle de l'excellent et sympathique jeune premier que fut François Périer se classe également en vedette. A noter la bonne création de Martial Rebe, dans le rôle du jockey, et le moment dramatique de Jean Daurand dans la scène de l'arrestation. Les noms de Aimé Clariond et Claude Génia sont également de bons éléments d'exploitation de ce film qui connaîtra un succès au moins égal à celui du « Voile Bleu ».

Liane Orland (*Gaby Morlay*), actrice en vue, a pour protecteur André Rantz (*Aimé Clariond*), riche industriel, en passe de prendre une situation très en vue dans les cercles diplomatiques. Elle lui a caché l'existence d'un fils, maintenant âgé de vingt ans, Maurice (*François Périer*), élevé sans beaucoup d'attention et en passe de devenir un dévoyé.

Rantz apprend l'existence de Maurice, et après une scène pénible avec Liane, croit devoir rompre avec elle. Sa fille Nelly (*Claude Génia*) se réjouit de cette rupture. Maurice, témoin du profond chagrin de sa mère, veut tirer vengeance de cette dureté ; il menace Rantz de divulguer une ancienne affaire fâcheuse. Mais Liane intervient à temps, déchire le document et gifle son fils. Comprenant son erreur, Rantz se fait pardonner par Liane qu'il épouse. Pour laisser leurs parents à leur bonheur, Nelly, qui a appris à apprécier Maurice, le rejoint dans le train qui les conduit hors de France.

« LA PRINCESSE DE CLÈVES » à l'écran

Les Productions André Paulvé viennent de s'assurer les droits cinématographiques de *La Princesse de Clèves*. C'est à Jean Cocteau et à Jean Delannoy qu'elles ont confié le soin difficile de mettre à l'écran l'œuvre illustre de Mme de La Fayette. Le triomphe de *L'Eternel Retour* n'est-il pas un gage pour la réussite de cette entreprise ?

La Princesse de Clèves est le type même du roman blanc, où se retrouvent tous les sortilèges du roman noir. C'est en quelque sorte la nuit de l'âme humaine présentée en pleine lumière.

La jeunesse des personnages, la noblesse des passions qui les agitent, l'époque singulière où ils se meuvent, les costumes qu'ils portent et les décors qui les entourent, voilà qui devait tenter un producteur, un auteur et un metteur en scène qui n'en sont pas à leur premier tour de force.

LE MORT NE REÇOIT PLUS

Film policier
avec **Jules Berry, Gérard Landry et Jacqueline Gauthier,**
U.F.P.C. — 84 min.

Origine: Française. **Production:** C.I.M.E.P. **Réalisation:** Jean Tarride. **Dir. de prod.:** Komerowsky. **Auteur:** *Scenario original* et *dialogue* de René Jolivet. *Musique:* André Theurer. **Chef opérat.:** Fred Langenfeld et Jacques Mercanton. **Décors:** Wakhevitch et Morin. **Son:** Gernolle. **Montage:** Henri Taverna. **Studios:** Nice.
Interprètes: Jules Berry, Jacqueline Gauthier, Gérard Landry, Louvigny, Aimos, Félix Oudart, Thérèse Dorny, Janine Merrey, Georges Lannes, Marcel Dieudonné, Madeleine Suffel, Lucienne Galopaud, Simone Paris, Brossard, Roger Caccia.
Sortie en exclusivité: Paris, 7 juillet 1944, Olympia.

Film policier sans prétention, dont l'action se déroule dans un vieux château, auteur de la recherche d'un héritage caché. L'interprétation réunit les noms d'acteurs connus avec Jules Berry dans un double rôle, la charmante Jacqueline Gauthier, Gérard Landry.

Le jeune peintre Claude Desbordes (*Gérard Landry*) est chargé de réunir les héritiers de son oncle Jérôme Armandy (*Jules Berry*), décédé aux Etats-Unis, dans son vieux château provençal de l'Etang, afin de retrouver les dix-sept millions laissés par le défunt. Claude, aidé de sa charmante cousine, une artiste de théâtre, Jeanne Dumont (*Jacqueline Gauthier*) cherche à faire la lumière sur le mystère, mais, coup de théâtre, l'oncle que l'on croit mort réapparaît pour être tué le lendemain. Nouvelle surprise : le véritable oncle surgit à son tour et dévoile la vérité : un gangster qui lui ressemblait avait pris sa place avec la complicité d'un domestique. Le trésor des dix-sept millions était représenté par une série unique de cinq timbres-poste rarissimes, qui seront partagés entre l'oncle et tous les héritiers. Claude épousera Jeanne.

France-Actualités N° 29 (11 juillet 1944), (245 m., 9 m'n.). — 1. Paris : 20e anniversaire de la Fondation de la Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de Bois. — *Effort et dévouement :* 2. Avec les pompiers de Paris. — *Ceux qui souffrent :* 3. Un navire hôpital est bombardé dans l'Adriatique. 4. Bombardements sur la Provence. — *La guerre :* 5. Sur le front de Normandie.

France-Actualités N° 30 (21 juillet 1944) (237 m., 9 min.). — 1. La Vie dans la Capitale. — *La guerre ;* 2. Sur le front de l'Est. 3. Les funérailles du général Dietl. 4. Sur le front de Normandie.

RECTIFICATIF

M. Marcel SEGARD nous informe que le film *Le Bossu* a été produit par la production JASON, en co-production, et sous licence REGINA, ce qui porte à cinq le nombre des productions JASON, réalisées depuis 1941, au lieu de quatre mentionnées dans le n° 92 du *Film*, du 1er juillet 1944, à la page 4.

RADIO CINÉMA
...par ses créations dans le domaine de la projection et de la reproduction sonore représente la plus parfaite conception de la technique moderne.
QUALITÉ SÉCURITÉ
RADIO-CINÉMA
SERVICE VENTE MATÉRIEL
22 Bd ARISTIDE BRIAND - COURBEVOIE
D.R.

Premières de « L'Enfant de l'Amour » à Paris et à Marseille

La première représentation mondiale de la nouvelle réalisation du Consortium de Productions de films, *L'Enfant de l'Amour*, film réalisé par Jean Stelli d'après la pièce de Henry Bataille, avec Gaby Morlay, François Périer, Aimé Clariond et Claude Génia, a eu lieu le jeudi 13 juillet au « Capitole » de Marseille devant une assistance considérable. Notre correspondant, qui nous envoie cette nouvelle, loue les efforts de M. Guidi, distributeur du film pour la région de Marseille, qui n'a pas craint de lancer en plein été, dans des circonstances d'exploitation difficiles, une œuvre cinématographique de cette importance.

Une semaine plus tard, MM. Séfert et Frapin, dirigeants du Consortium du Film, ont osé également prendre le risque de sortir le même film au Paramount de Paris, où la première de *L'Enfant de l'Amour* a eu lieu le mercredi 19 juillet. Cette production, qui s'annonce comme l'un des meilleurs succès d'exploitation de l'année, a obtenu dès ses premières représentations, et ceci en dépit de toutes les difficultés actuelles, un rendement supérieur.

M. LAVOLLEE nous informe que le bail consenti par lui, à la Société EST-CINEMA, pour sa salle « Le Royal », à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), est terminé depuis le 1er juillet 1944 et qu'il a repris la direction de son affaire.

Tout le courrier concernant le « Royal » de Saint-Brieuc, devra donc, à partir du 1er juillet 1944, être adressé à M. Paul Lavollée, 8, rue du Combat-des-Trente, à Saint-Brieuc.

EXPLOITANTS...

N'acheter pas au hasard, consulter

APPAREILS SONORES

"UNIVERSEL"

70, RUE DE L'AQUEDUC PARIS - Xe

TÉLÉPHONE NORD 26-61

ADR. TÉL.: CINEVERSEL

PROJECTEUR SONORE MONOBLOC ET TOUT LE MATÉRIEL DE CABINE POUR FORMAT STANDARD

Défiez-vous des réclames sur les ULTRA-NOUVEAUTÉS

MARIAGES

● Le 1er juillet a eu lieu, à Marseille, le mariage de M. Paul VASSAS, chef du Service technique à Marseille de la S.O.G.E.C., avec Mlle Lucie Gaillard.

● Nous apprenons le mariage de M. Albert DEPRUN, directeur de l'ORNANO-PALACE et du CLIGNANCOURT-PALACE, Paris, avec Mme Simone Florentin qui a eu lieu dans l'intimité, le lundi 10 juillet.

NAISSANCE

● Nous apprenons l'heureuse naissance de *Marie-Françoise*, fille de Mme et M. Pierre GIRARD, de la Direction Générale de la Cinématographique Nationale.

DEUILS

● Nous apprenons le décès de deux maquilleurs: MM. Serge DESMUR (le 17 juillet) et Alexandre POLONSKY (le 16 juillet).

● Nous apprenons la mort de M. Robert LIENHART, directeur des agences de REGINA-DISTRIBUTION, décédé subitement.

CHANGEMENT D'ADRESSE

● La société NOVA-FILMS nous informe que, depuis le 15 juillet 1944, ses bureaux ont été transférés **8, rue Euler, Paris (8e).**

Les numéros de téléphone restent les mêmes que précédemment: **Bal. 25-35** et **54 27.**

VENTE DE GRE A GRE.

M. Paul Hainsselin, demeurant à Paris, rue Sébastien-Mercier n° 22, administrateur provisoire de la Société Franco-Continental-Film Production, ayant eu siège à Paris, 146, boulevard Haussmann,

Est autorisé par le commissariat général aux Questions Juives à vendre de gré à gré le négatif (son et image) du film: *L'Inconnue de Monte-Carlo*, produit par la susdite société en 1938, interprété par Dita Parlo et Jules Berry, version en langue française, longueur environ 2.400 mètres, et les droits y attachés.

Les personnes qui seraient désireuses de connaître les conditions de la vente pourront se mettre en rapport avec M. Hainsselin pour tous renseignements et qui transmettra leurs offres pour approbation du commissariat général aux Questions Juives.

Agence Générale du Spectacle

NE VEND QUE DES **CINÉS**

112, bd Rochechouart, PARIS

Dr DUPE (19e année). - MONT. 86-66

Société de Représentation de l'Industrie Moderne

Agencement général de Cinémas

R. GALLAY

GÉRANT

22 bis, r. Lantiez

PARIS-17e

MARcadet 49-40

Anciennement à BAGNOLET

PETITES ANNONCES

Demandes et offres d'emplois : 10 fr. la ligne. — Achat et vente de matériel, annonces de brevets : 30 fr. la ligne.

Annonces commerciales pour la vente de salles, 75 fr. la ligne.

Annonces commerciales pour la vente de films : 150 fr. la ligne.

Pour les annonces domiciliées au journal, 1 fr. 50 de supplément pour France et Empire Français; 3 fr. pour l'Etranger. Les petites annonces sont payables d'avance. L'administration du journal décline toute responsabilité quant à leur teneur.

REPONSE A UNE ANNONCE PAR CASE

Répondre sous enveloppe timbrée, ouverte, portant le numéro de la case écrit au crayon. Poster cette enveloppe dans une seconde enveloppe fermée, adressée au « Film ».

Nous pouvons ainsi la transmettre sans retard.

Ecrire une réponse séparée pour chaque case.

DEMANDES D'EMPLOI

Opér. élect., 13 ans mét., car. prof., marié cherc. place soit opér., chef de poste ou gér., tr. au cour. exp. Ecrire Case 1240.

Établissements BOIDET

Fonds de commerce — 61e année

SPECIALITES DE CINEMAS

Vente - Achat

76, boul. Magenta, PARIS X

BOTzaris 84-44

VENTES CINEMAS

A vend. 2 sall. F.R. équip. en p. f., dist. de 4 km. l'une de l'autre, rég. centre indu tr., tr. bonnes recet es. Ecrire Case 1241.

A vend., cause dép., tourn. rur. d. expl. 6 loc., rég. Meurthe-et-Moselle, poss. de re-cet. 5 000, appar. Debrie en parf. état. Ecrire Case 1242.

L'OMNIA DU SPECTACLE

POUR VENDRE, ACHETER ou ECHANGER

un Cinéma, un Music-Hall un Cabaret - adressez-vous à

L'OMNIA DU SPECTACLE

Maison spécialisée.

47, rue de Maubeuge, PARIS - 9e

Tél. : TRU. 84-17 et 58-72

R. C. 288-822

VENTE MATERIEL

A vend. 2 appar. son. 35 mm. prof. Ernemann II, altern. Mélodium 110 v., 100 amp. Mir. de 250 mm., amp. d. Philips 40 w. mod. Dynamic Jansen. mat. à l'état parf. Visible 165, rue de Vaugirard, Paris (15e).

Groupe convert. Legendre 51 amp. 70 v., en ét. de marc. à vend. Ecrire Cinéma Marceau, 80, av. Marceau, Courbevoie (Seine).

Cabine stand. compl. gdes marq. disp., ent. révis. Ecrire L. Sarrey, 77, av. Parmentier. Tél. Roq. 53-55, de 15 à 18 heures. Métro République.

une garantie !

DUMA

Ingrs experts. 42 Bd Strasbourg

CINÉMAS

PARIS-PROVINCE

A vend. cam. Cinex nve 35 mm. av. mot. et sac cuir. Tél. Elysées 11-65.

2 lect. tourn. Delon compl. plus 1 cel. de rech., les trois cel. sont des Pressler rouge, 10.500 fr. Ecrire M. H. Morin Cinéma Denfert-Rochereau, 24 place Denfert-Rochereau, Paris (14e). Tél. Odéon 00-11, le soir, sauf mardi, à 21 heures.

CINE-SIÈGES *FAUTEUILS pour spectacles*

45, Rue du Vivier, AUBERVILLIERS - FLA 01-08

A vend. poste double Super Rural état de neuf, transform. moderne. 2 amplis. plus. jeux lampes proj. et ampli surv. moniteur, écran GM. etc. M. Denis, Familia, Louvigne-du Désert (Ille-et-Vilaine).

A vend. 2 lant. Radiare neuv. Case 1243.

A vend. 2 lampes Philips, type 1349 pour redresseur Tungar, neuf absolu, certif. garanti. Offres Bazard, 11, pl. Edouard-VII, Aulnay-sous-Bois (Seine-et-Oise).

SCHÉMAS ET TITRES ANIMÉS 16 m/m

FRED JEANNOT

86, rue de Sèvres

-SÉG. 40.76 - PARIS-7e

DIVERS

Ach. mais. dist. ou prod., urg. Dét. à M. Roger Lacq, 7, rue de la République, Carpentras (Vaucluse).

Je cherche films parlants 17 mm. 5. Faire offres à Roger Morlaix, 3, square du Quercy, Paris (20e).

CRE

320 rue Saint-Honoré Paris

OPE. 24-91

Marque déposée

CENTRALISATION DES GRANDES MARQUES

MATÉRIEL SONORE COMPLET

pour cabines

NEUF ET D'OCCASION RÉVISÉ

MICROPHONES - PICK-UP - PROJECTEURS 35 m/m

DIRECTEURS !

Voici l'événement cinématographique de l'année :

LE LAC AUX CHIMÈRES

réalisé par **Veit Harlan**, interprété par **Christina Söderbaum**

UN FILM ADMIRABLE EN COULEURS

a été présenté le mercredi 2 août 1944

Un film en couleurs UFA

Une présentation TOBIS

7-44. Imprimerie de Montsouris, Paris C.O.L. 31-1113. Dépôt légal, 3e trimestre 1944. N° 78. Autorisation N° 215 *Le Directeur-Gérant :* P.-A. HARLÉ